



LIBERTE EGALITE FRATERNITE



EDITORIAL

L'année 2017 qui est achevée a été marquée par de nombreuses actions importantes à la fois pour la commune et pour le grand Albigeois.

Pour l'aménagement de Saliès, les lotissements de l'Orée du bois et du Champ des Rossignols ont été basculés dans le domaine public communal, la sortie du village par la Rue du Cous-tou a été sécurisée.

Les travaux de réfection de la voirie du Champ des Rossignols seront effectués au cours de l'année 2018.

Pour le lien social entre les habitants, les associations et la mairie ont signé la charte des associations qui définit les engagements réciproques des uns et des autres afin d'établir la confiance avec de nouvelles règles d'attribution des subventions ; l'objectif est de répondre toujours mieux aux besoins de nos associations.

Pour le bien-être de tous et pour les générations futures, nous avons stoppé

l'utilisation des produits phytosanitaires et nous avons lancé des études pour diminuer notre impact sur notre environnement : plan de désherbage, réduction des consommations d'énergie, production d'énergies renouvelables. Au niveau de l'agglomération, nous avons travaillé sur le Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal (PLUI), nous mettons en œuvre le Plan Local de l'Habitat avec une aide à l'acquisition via l'opération « première clé », nous avons validé le Plan de Déplacement Urbain, nous avons lancé le Plan Climat Air Energie du territoire...

Pour le bien-être et l'épanouissement de nos enfants, nous équipons l'école de matériels pédagogiques modernes comme les tableaux numériques interactifs et nous répondons au maximum à toutes les demandes qui améliorent la qualité de l'enseignement.

Pour 2018, entre autre, nous allons finaliser les études avec la recherche de financement pour réaliser

nos projets de réduction des consommations énergétiques sans déséquilibrer le budget de la commune, étudier avec le département la sécurisation de l'entrée de Saliès côté Lamiliarié, mettre en œuvre le plan de gestion des espaces verts. Saliès va participer activement aux projets intercommunaux notamment dans les domaines de la gestion des déchets et l'économie circulaire.

Le comité de pilotage du PEDT va étudier le réaménagement des horaires de l'école et mener, en lien avec les élus; l'étude de l'agrandissement de la cantine.

L'année 2018 sera riche en projet et en actions.

Le conseil municipal et les employés de la commune souhaitent à tous les Saliessoises et Saliessois une très heureuse année 2018.

Jean-François
ROCHEDREUX

Janvier 2018

SOMMAIRE

C.C.A.S

Espace Citoyen et Solidaire

Education et vie scolaire

Santé Dév. durable

Vie associative



Sortie des aînés

Le samedi 7 octobre, les aînés découvraient le cabaret « Les folies fermières » à Garrigues.

Au programme de la soirée : apéritif, repas copieux très apprécié, tours de magie, et enfin, spectacle musical avec chansons, danseuses de cabaret et magie.



Un seul regret, hélas, lié aux horaires imposés pour le retour : pas de soirée dansante ...

Cependant, une sortie très appréciée qui restera parmi les bons souvenirs.





Espace citoyen et solidaire

Expo « Droits des enfants »

Le 19 octobre 2017, les élèves de CE et de CM de l'école publique de Saliés ont participé à l'exposition « droits des enfants », animée de façon interactive par deux éducatrices et une psychologue de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Tarn.



La matinée était réservée aux élèves des CM, l'après-midi aux élèves de CE.

L'implication des enfants a été remarquable et les questions très pertinentes.



Au final, une journée très intéressante pour tous !



Education et vie scolaire

La semaine du goût !

La semaine du goût s'est déroulée à l'école de Sailliès du 16 au 20 octobre 2017

Toute la semaine une table était dressée avec de jolies décorations (panier avec fruits ; des coloquintes ; des châtaignes.....etc)



Les petits ont fait des créations artistiques avec des fruits en réalisant des animaux.

Tous les soirs, nous avons invité les parents à goûter et regarder les pâtisseries et les créations faites par les enfants ainsi que le jus de raisin (fabrication maison).

Ils étaient très contents . Merci aux enfants et aux animateurs et aux parents d'avoir participer à cette semaine du Goût .

Rendez vous l'année prochaine pour de nouveaux goûts.



« On a fait une grappe de raisin en ballon, un jeu sur le raisin et un kim goût. »

« C'était trop bien! On a goûté à différentes variétés de raisins, il y avait du Red Lobe, du Muscat, de l'Italia, du Chasselas. C'était très bon ! »

« On a fait différents gâteaux avec des raisins blonds et noirs (raisins secs et frais). »

" Les P'tits Reporters" : Zoé et Léo Octobre 2017





Santé développement durable

L'autonomie énergétique

Soucieuse de la consommation énergétique au niveau communal, l'équipe municipale étudie les possibilités pour la réduire, avec deux objectifs :

- **diminuer l'empreinte environnementale**
- **réduire les dépenses**

Pour ce faire, au cours du second semestre 2017 elle a engagé deux actions qui se termineront en 2018 :

- 1) Une étude générale destinée à mieux connaître les pratiques énergétiques des Saliessois, et elle a accueilli avec intérêt la proposition des étudiants Albigeois de mener une étude sur tout le territoire communal,
- 2) Une étude pratique sur les bâtiments communaux (consommation électrique, isolation, huisseries, ...).

Concernant l'étude générale, laissons place à Michèle et Rémi pour nous présenter le travail de leur promo :

« Comment tendre vers une autonomie énergétique à Saliès ? »

C'est la question que se posent les étudiants du Master 1 Gestion des Territoires et Développement Local (GTDL) de l'Institut National Universitaire Jean-François Champollion d'Albi. Depuis septembre, dans le cadre de leur atelier de formation à la recherche-action territoriale, ils cherchent les **voies de réduction de la consommation et des moyens de production d'énergie adaptés à la commune.**



Après une recherche des initiatives novatrices sur cette thématique en Europe et dans le monde, le Master 1 GTDL a souhaité mieux comprendre la situation de Saliès en partant à la rencontre de celles et ceux qui font Saliès : ses habitant.e.s ! Des entretiens sur la commune de Saliès, à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, auprès d'entreprises et d'associations ont aussi été réalisés.

Deux objectifs principaux : rendre compte des **actions possibles**, saisir **celles qui sont pertinentes** pour la commune.

Début 2018, le Master 1 GTDL remettra à la commune un rapport comportant une **analyse** des éléments récoltés et des recommandations pour initier un **mouvement d'autonomisation énergétique** par **l'action communale et l'action citoyenne.**

(Si vous pensez pouvoir apporter à cette étude n'hésitez pas à contacter l'équipe du Master 1 GTDL à l'adresse suivante : m1-gtdl@univ-jfc.fr).

Le Master 1 GTDL remercie d'ores et déjà les habitants de Saliès pour leur hospitalité et leur participation à l'occasion de l'enquête à domicile réalisée en octobre et novembre !



Santé développement durable

L'autonomie énergétique

Le "Master 1 GTDL", kesako ?

C'est un Master Recherche (niveau bac + 5) qui dispense une formation pluridisciplinaire en Sciences Humaines et Sociales :

enseignement en Sociologie, Géographie, Aménagement du territoire, politiques publiques...

maîtrise des outils (cartographie, méthodologie d'enquête qualitative et quantitative, analyse statistique...),

Avec 3 spécialités proposées en seconde année de master :

- Gestion Sociale de l'Environnement et la Valorisation des Ressources Territoriales (GSE-VRT),
- Ingénierie du Développement des Villes Petites et Moyennes (IDVPM),
- Territoires, Innovations, Collectivités, Sociétés (TICS).

Pour quels débouchés ? Chef de projet, agent de développement, animateur de développement local, ingénieur/cadre, chargé de mission, chargé d'étude, consultant, expert...

Dans des structures comme les : communes, intercommunalités, départements, régions, bureaux d'étude, entreprises, associations de développement, comités d'expansion... »

Michèle Lalanne et Rémi Bénos pour le Master 1 GTDL

Après avoir minutieusement préparé leur questionnaire ils ont passé plusieurs jours sur le terrain, et vous avez ainsi pu voir ces jeunes sillonner les voies de Saliès et venir frapper à votre porte pour mener leur enquête.

Ils sont même allés jusqu'à rencontrer le Père Noël qui, comme chacun sait, connaît bien les foyers saliessois !

En 2018, ils viendront nous présenter les résultats de leur étude au cours d'une réunion publique. Merci à eux !



Concernant l'étude pratique des bâtiments communaux, la municipalité a missionné deux experts en rénovation énergétique de la société AEREBAT pour faire un état des lieux de chacun des bâtiments communaux (mairie, école publique, salle des fêtes, gymnase) et faire des propositions réalistes (ratio investissement/économies) au conseil municipal.

D'ors et déjà, des pistes se dégagent pour réduire les consommations et aller vers une meilleure autonomie énergétique de notre territoire.





Association
Le Jardin Médiéval « Les Clausous »
 Siège social : 343, rue du Coustou 81990 Saliès
 Adresse postale : 9, rue du Coustou 81990 Saliès
 Tél. : 05.63.79.02.20 ou 06.07.74.49.57



A vous tous,

L'année 2017 aux Clausous fut une année très chamboulée, comme la météo, nous avons eu, du très, très beau temps, avec nos journées traditionnelles : pêche, pique-nique, pétanque, RDV aux jardins (sur le thème du partage), le Chantier Loisirs Jeunes avec 12 ados (en pleine forme !), la traditionnelle grillade de châtaignes...

Nos ateliers : confitures, lavandes, confection de bouquets... furent très animés.

L'entretien du jardin nous a apporté de très bons moments de partage, d'amitié et de soutien car nous avons eu aussi les moments de mauvais temps, ou la tristesse du départ de nos proches nous à bien perturbé. C'est ainsi que tous les jours le temps change pour tout le monde comme aux Clausous !

Alors, quand le baromètre est au beau fixe, il faut profiter du temps qui passe, aussi que ces fêtes de fin d'année soient belles et chaleureuses, que l'année 2018 qui pointe son nez, vous apporte : santé, joies, réussites et tout autre bonheur que vous souhaitez !

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le : dimanche 14 janvier 2018 à 10h30

Merci à tous nos bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année, merci à ceux qui nous soutiennent de diverses façons.

Si vous souhaitez nous rencontrer, n'hésitez pas ! Je n'ai pas parlé des « pauses café », mais elles y sont toujours.

Bonnes fêtes de fin d'année, très amicalement, Dominique et son équipe.



Bibliothèque de Saliès

bibli.atoutlire@gmail.com

Les bénévoles de la bibliothèque de Saliès sont allés récemment acheter des nouveautés pour les grands comme pour les petits. Alors, venez faire le plein de lecture à la bibliothèque le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h30.

Les permanences reprendront le lundi 8 janvier 2018.

Toute l'équipe



vous souhaite une bonne année



La fin de l'année signifie pour l'Olympique de Saliès la mi-parcours de la saison. Toutes les activités ont maintenant trouvé leur vitesse de croisière pour le grand plaisir de leurs adhérents. Le fait marquant de ce mois de décembre sera le succès de la troupe des Applôdyssées qui, sur trois représentations en deux week-ends, ont rempli à chaque fois la salle des fêtes avec la pièce « Gare au gorille » de Jacky Goupil. Pour ceux qui n'ont pu assister à ces représentations, il sera peut-être possible de retrouver ces comédiens dans des communes voisines, vous en serez tenu informé sur notre site olympiquedesalies.fr ou notre page Facebook.

L'Olympique de Saliès tient à remercier les habitants de la commune qui ont ouvert leur porte et répondu favorablement à la présentation de notre calendrier ainsi que les annonceurs qui nous soutiennent.

Le conseil d'administration de l'Olympique de Saliès ainsi que tous les bénévoles vous



souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et émettent leurs meilleurs vœux pour vos familles. Que 2018 soit encore meilleure que 2017 !



Amusicalement Vôtre

Depuis la reprise en septembre, ce sont 4 groupes qui se partagent le local mis à leur disposition par la mairie de Saliès : Hologram (rock), Lindalë (métal symphonique acoustique), Douce France (duo chanson française) et Ca Dépend Des Jours (variété rock).

Ces différentes formations se produisent régulièrement sur les scènes albigeoises (et plus lointaines ...) et sont heureuses de participer à notre association et à l'animation de notre commune.

Toute l'équipe d'Amusicalement Vôtre vous présente ses meilleurs vœux et vous donne rendez-vous pour une année 2018 toute en musique !



La Ronde des Chants

Quelques nouvelles de LA RONDE DES CHANTS :

La chorale LA RONDE DES CHANTS a fait ses premiers pas à Saliès en septembre 2017. Elle compte, depuis le début, 20 membres assidus et heureux de partager le chant et les liens d'amitiés qui se sont tissés.

Le 16 décembre, nous avons apporté notre plaisir de chanter aux personnes résidentes de la maison de retraite de Réalmont.

Le 18 décembre, c'est à l'école maternelle de Lescure que nous avons partagé quelques chants de Noël avec les petits.

En mars 2018, nous soutiendrons l'action RETINA FRANCE qui lutte contre les maladies de la vue et nous invitons d'autres chorales à nous rejoindre.

Bien sûr, nous participerons à la fête de la musique de Saliès en 2018 et d'autres projets se dessinent qui ne sont pas encore aboutis.

Tatiana Danilian, notre chef de chœur dont la compétence n'est plus à souligner, nous dirige les lundis de 18h30 à 20h00. Si le chant et le partage vous attirent, vous pouvez encore et toujours nous rejoindre sans hésiter !

Merci encore à Mr le Maire et à l'équipe municipale qui nous ont si bien accueillis et mettent à notre disposition une salle. Nous comptons également sur les habitants pour nous soutenir dans nos futures interventions.

Bonne année à tous ... en musique !

Associativement vôtre





Délibérations du Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU
12 JUIN 2017

Convention de mutualisation d'une infrastructure de réseau ouverte à l'internet et aux réseaux téléphoniques d'opérateurs

Le Conseil Municipal approuve la convention relative à la mutualisation d'une infrastructure de réseau ouverte à l'internet et aux réseaux téléphoniques d'opérateurs entre la communauté d'agglomération de l'Albigeois et les communes membres souhaitant y adhérer.

Adhésion au service de remplacement mis en place par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn a créé un service de remplacement auquel il peut être fait appel pour pallier les absences de courte durée du personnel administratif ou technique moyennant une participation horaire fixée chaque année par le Conseil d'Administration de cet établissement, soit actuellement 19.50€/heure pour la catégorie C.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à faire appel en tant que de besoin au service de remplacement mis en place par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn et l'autorise à signer la convention correspondante le moment venu,

Montant des indemnités de fonction des élus locaux : délibération modificative

Depuis le début de l'année 2017, le montant maximal des indemnités de fonction a évolué.

Le Conseil Municipal décide de modifier comme suit sa délibération n°2014-22 prise le 7 avril 2014 :

À compter du 1^{er} janvier 2017, est fixé dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants : Maire : 31% de l'indice brut terminal de la fonction publique / 1^{er} Adjoint / 2^{ème} Adjoint / 3^{ème} Adjoint et 4^{ème} Adjoint : 8,25% de l'indice brut terminal de la fonction publique ;

Demandes d'admissions en non valeur

Le Conseil Municipal accepte l'admission en non-valeur proposée pour un montant de 39.89 €

Cantine scolaire : révision des tarifs unitaire des repas année 2017-2018

Le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire consistant à ne pas procéder, à compter du 1^{er} septembre 2017, à une révision à la hausse des tarifs unitaires des repas servis à la cantine scolaire municipale.

Navette du mercredi midi : tarification de la participation des familles

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le maire à signer une convention avec le Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique Carlus-Poulan Pouzols et tout document se rapportant à ce dossier et décide de ne pas modifier les tarifs concernant l'utilisation de la navette le mercredi à midi.

Approbation de la charte de la vie associative, du règlement d'attribution des subventions aux associations – Création d'un comité communal de la vie associative

Le Conseil Municipal décide d'approuver la démarche de clarification des relations entre la commune et les associations et autorise Monsieur le maire à signer la Charte Associative ; décide d'approuver le règlement d'attribution des subventions aux associations et décide la création d'une Commission Vie Associative, appelée à se réunir au moins une fois par an, composée des membres volontaires suivants : Thierry VAREILLES, Nadège MOGUEN, Bruno GASCON, Thierry LAFUENTE, Jacky MIQUEL, Jean-Marc LAURENS et Jean-François ROCHEDREUX.

Achat de matériel en section d'investissement : achat d'un lave-vaisselle, d'une armoire en inox

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'achat d'un lave-vaisselle, d'une armoire en inox pour la cantine.

CONSEIL MUNICIPAL DU
4 SEPTEMBRE 2017

Transfert de propriété et classement dans le domaine public communal de la voirie du lotissement de l'Orée du Bois

Le conseil municipal approuve l'acquisition, à l'euro symbolique, des parcelles

cadastrales sises notamment à Laubarel et rue de l'Orée du Bois et approuve leur classement dans le domaine public communal, autorise le maire à accomplir toutes les démarches afférentes à cette opération jusqu'à son complet achèvement et à signer notamment l'acte authentique et dit que l'ensemble des frais afférents à ce dossier sera à la charge des Consorts d'Aragon.

Remplacement du chauffage à la mairie – approbation des travaux et demande de subventions en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics

Le Conseil Municipal décide d'arrêter le projet d'installation d'une pompe à chaleur réversible à la mairie de Saliès et de solliciter les subventions au titre des dispositifs en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Fixation de tarif de vente du livre « Saliès – un village dans les Coteaux »

Monsieur Michal RAMOND, habitant de Saliès, ancien instituteur du village, a écrit un ouvrage intitulé « Saliès, un village dans les coteaux ». La commune a financé l'édition de 50 volumes de cet ouvrage.

Le Conseil Municipal décide de fixer le tarif de vente de cet ouvrage « Saliès – Un village dans les coteaux » au public à 10 € et précise qu'une régie de recette sera créée pour l'encaissement de cette recette.

Indemnités au régisseur de recettes

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de fixer au taux de 100% prévu par la réglementation en vigueur les indemnités de responsabilité attribuées au régisseur de recettes de la mairie de Saliès et décide de verser les indemnités prévues annuellement au régisseur titulaire sur la base de 100% du taux fixé.

Convention triennale de la Ligue de l'enseignement – FOL 81 : approbation et autorisation de signature

Le Conseil Municipal approuve et adopte le projet de convention pour l'organisation de spectacles culturels à destination des élèves du groupe scolaire municipal, élaboré par la Fédération des Œuvres Laïques du Tarn : 2 spectacles culturels durant l'année scolaire en maternelle et en élémentaire, pour chacun des cycles 1, 2, et 3.

Conservatoire de musique et de danse du Tarn : cotisation 2017 et fixation de la participation des familles

Le Conseil Municipal décide de verser au Conservatoire une cotisation de 2 376,00 € au titre de l'exercice 2017 et décide de fixer la participation des familles adhérentes à 110 € par enfant pour un enfant inscrit par famille / 100 € par enfant pour 2 enfants inscrits par famille et 90 € par enfant pour 3 enfants inscrits par famille.

Modification des statuts SIVU accueil petite enfance

Le Conseil Municipal adopte les nouveaux statuts du SIVU Accueil Petite Enfance et précise qu'après délibérations concordantes de Rouffiac, Saliès et Le Séquestre, le SIVU Accueil Petite Enfance délibèrera afin d'adopter ces nouveaux statuts.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2017

Transfert de propriété et classement dans le domaine public communal de la voirie du lotissement du Champ des Rossignols

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition, à l'euro symbolique, des parcelles cadastrales sises à La Roussignoulié, (parcelles B697 et 698), leur classement dans le domaine public communal et dit que l'ensemble des frais afférents à ce dossier serait à la charge de la commune.

Conventionnement pour l'accès au service communautaire de médecine du travail

Le Conseil Municipal accepte de procéder à la dénonciation de l'adhésion de la commune au service de médecine préventive et de santé au travail de du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Tarn et accepte d'adhérer, à la date du 1^{er} janvier 2018, au service commun de médecine préventive de l'agglomération de l'Albigéois.

Décision modificative budgétaire n°1 (DM n°1) : virement et transfert de crédits en section d'investissement

Le Conseil municipal autorise le transfert de 2 000 € en section d'investissement de l'opération « Chauffage mairie » à l'opération « Travaux bâtiments communaux ».

Recensement de la population : rémunération des agents recenseurs

Le Conseil Municipal décide la création

de 2 postes d'agents recenseurs afin d'assurer les opérations du recensement de la population qui se dérouleront du 18 janvier au 17 février 2017 et décide de verser une rémunération forfaitaire de 700 € à chaque agent recenseur en charge de suivre la formation dispensée par l'INSEE, d'effectuer la tournée de reconnaissance, de réaliser la collecte, faire la clôture à l'issue de la mission, faire un point hebdomadaire avec l'équipe du recensement afin de remettre les questionnaires collectés et permettre le suivi de la collecte.

Subventions aux associations communales (exercice 2017)

Le Conseil municipal décide d'octroyer au titre de l'exercice 2017 les subventions suivantes : Animation et Culture Saliessoise (A.C.S.) : 500 € ; Olympique de Saliès (O.S.) : 950 € ; Association des Parents d'Elèves (A.P.E.S.) : 460 € ; Bibliothèque « Atout Lire » : 600 € ; Association « Amusicalement Vôtre » : 500€ ; Prévention Routière : 46,00 € ; Chambre des Métiers : 35,00 € ; Association « Les Clausous » : 500 €

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2017

Démarche « zéro phyto » - demande de subvention à l'agence de l'eau Adour Garonne

Le Conseil Municipal décide de s'engager dans la démarche « zéro phyto » et sollicite l'aide de l'agence de l'eau Adour Garonne pour une aide financière sur les investissements de matériel préconisé dans le diagnostic réalisé par le CPIE des Pays Tarnais.

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE 2017

Recrutement d'agents contractuels de remplacement :

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

Approbation et autorisation de signature de la convention de collaboration et d'échanges avec l'INU Champollion

Le Conseil Municipal approuve et adopte le projet de convention de collaboration et d'échanges entre la commune de

Saliès et l'INU Champollion.

Dénomination de voie : Petit Chemin des Perreys

Le Conseil municipal décide que la voie des Tronques recevra la dénomination : Petit Chemin des Perreys (début de voie : 1 / Fin de voie : 256) et dit que cette voie communale a été transférée à la communauté d'agglomération et fait partie du domaine public. Dit que le numérotage des maisons est défini par arrêté. Des panneaux de signalisation de nom de rue seront apposés en conséquence et les numéros de voirie seront à la charge de la commune.

Dénomination de voie : Chemin de Péléous

Le Conseil municipal décide que la voie Péléous qui se poursuit à Carlus, recevra la dénomination : Chemin de Péléous, dit que cette voie a été transférée à la communauté d'agglomération et fait partie du domaine public. Dit que le numérotage des maisons sera défini par arrêté. Des panneaux de signalisation de nom de rue seront apposés en conséquence et les numéros de voirie seront à la charge de la commune.

Décision Modificative budgétaire n°2 (DM n°2)

Le conseil municipal autorise la décision modificative budgétaire suivante (D.M. n°2) : transfert de 18 584 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

L'adhésion de la commune de Rayssac au Syndicat intercommunal de l'aménagement hydraulique du Dadou

Le Conseil Municipal décide de donner une suite favorable à la demande d'adhésion de la commune de Rayssac.

Fixation des attributions de compensation suite aux CLECT de l'année 2017

La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) s'est réunie le 19 septembre et le 28 novembre 2017. Dans le cas de Saliès, l'augmentation de la part des attributions de compensation concerne la révision du POS en PLU suite au transfert de cette compétence à la communauté d'agglomération.

Le Conseil Municipal valide le montant des nouvelles attributions de compensation au titre de l'année 2017 comme présenté ci-dessus.

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !
Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
www.le-recensement-et-moi.fr



Rédaction :

Jean-Louis Bérard, Thierry Lafuente,
Léo, Jean-François Rochedreux, Adeline Tarry, Thierry Vareilles, Zoé

Nos joies & nos peines

Naissance : Téo ITHIER le 9 Septembre 2017

Mariages : Kevin ABELARD & Anna RAILHET
le 16 septembre 2017
Christophe SAVOY & Camille JOUCLA-PARKER
le 26 septembre 2017

Décès : Michel BURTEAUX le 3 Août 2017



AGENDA

Vendredi 12 janvier
à 19 heures :
vœux aux Saliessois à la salle
des fêtes Antoinette Salvan de
Saliès